



## Compte rendu du conseil municipal du 28 février 2008

Après avoir commencer dans ses grandes lignes la préparation du budget 2008 qui sera étudié et voté par la nouvelle équipe municipale,

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 30.

Tous les conseillers sont présents

Monsieur Didier LAITHIER est élu secrétaire de séance et en accepte la charge.

### **1 – Vote du compte administratif et du compte de gestion 2007 – Budget assainissement**

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint présente le compte administratif 2007 conforme avec le compte de gestion du Percepteur, à savoir :

- **Section d'exploitation :**

- Dépenses : 22 741,99 €
- Recettes : 27 039,13 €

**soit un excédent de 4 297,14 €.**

- **Section d'investissement :**

- Dépenses : 13 138,37 €
- Recettes : 41 264,58 €

**soit un excédent de 28 126,21 €.**

**A signaler :** Aucun prélèvement n'a été fait sur le budget général, il n'y a plus d'emprunt sur ce budget. L'excédent provient des frais d'études pour la nouvelle station d'épuration budgétisée sur 2007 et qui seront réalisés en 2008.

Monsieur le Maire s'étant retiré des débats, le compte administratif 2007 en conformité avec le compte de gestion est voté à l'unanimité.

### **2- Vote du compte administratif et du compte de gestion 2007 – Budget général**

- **Section de fonctionnement :**

- Dépenses : 327 337,26 €
- Recettes : 340 266,11 €

**soit un excédent de 12 928,85 €.**

- **Section d'investissement :**

- Dépenses : 999 670,55 €
- Recettes : 1 212 006,08 €

**soit un excédent de 300 435,53 €.**

L'emprunt des travaux de la VC5 sera terminé en 2008, ceux de l'extension de la salle des fêtes et du bâtiment de la mairie en 2009.

L'excédent d'investissement est important car les travaux réalisés en 2007 (appartements communaux, église, déplacement du transformateur, aménagement aux abords de l'école ne sont pas réglés en totalité sur 2007). Ils seront soldés début 2008.

Monsieur le Maire s'étant retiré des débats, Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint soumet au vote le compte administratif 2007 en conformité avec le compte de gestion.

Vote à l'unanimité.

### **3- Facture Coquard pour répartition de la redevance de la carrière.**

Les honoraires du géomètre concernant le lever topographique et le calcul des volumes à extraire à la carrière par commune ont été réglés en totalité par la commune de Mérey. La répartition de la redevance étant désormais fixée à 78% pour Mérey et 22 % pour Villers, la commune de Mérey adressera un titre de recettes à la commune de Villers avec application de ce pourcentage de répartition sur un montant de 7 337,46 € TTC.

Vote à l'unanimité.

### **4- Achat de terrain pour régularisation foncière :**

Les propriétaires concernés par la régularisation foncière de la route de la carrière ont été convoqués en mairie par le géomètre et l'Agence Foncière.

Pour la partie concernant la commune de Mérey, le montant de cet achat de terrain s'élève à 369,70 € pour tous les propriétaires (0,30 €/m<sup>2</sup>). Un devis est demandé au géomètre Coquard pour le bornage. Vote à l'unanimité.

### **5- Contrat d'entretien du photocopieur :**

Un contrat d'entretien est proposé par la Société Timas-Ans pour un coût de 0,012 € par photocopie. Vote à l'unanimité.

### **6- Aménagement des espaces verts :**

Deux nouveaux devis seront demandés pour l'aménagement des espaces verts rue Saint-Sébastien et aux abords de l'école.

### **7- Renouvellement convention pour épandage des boues :**

A l'unanimité, le conseil municipal accepte le renouvellement de la convention avec la Chambre d'Agriculture pour l'épandage des boues de la station d'épuration. Contrat d'un an renouvelable 2 ans, pour un montant de 2 799 € TTC.

### **8- Travaux en forêt :**

L'ONF propose l'entretien des parcelles 41 et 42 pour un montant de 3 895 € HT, 4109,23 € TTC sur l'année 2008. Vote pour à l'unanimité.

### **9- Carte communale :**

L'élaboration de la carte communale n'étant pas encore terminée, Monsieur le Maire demande une réflexion pour la réalisation d'un PLU plutôt que d'une carte communale. Le conseil municipal lui demande l'organisation d'une réunion avec le cabinet Jamey.

#### **10 – Autorisation de mandater dépenses investissement :**

Afin de régler des factures d'investissement sur l'exercice 2008 dans l'attente du vote du budget, à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à mandater le quart des dépenses d'investissement de l'exercice 2007.

#### **11 – Réfection réseau d'eaux pluviales :**

Des travaux de réfection du réseau des eaux pluviales doivent être fait ainsi que la pose d'un regard afin de résoudre des problèmes d'inondation devant la boulangerie et la place de l'église. A l'unanimité, le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Vilain pour un montant de 2 418,07 € TTC.

#### **12 – Subvention collège Ste-Marie :**

Comme pour le collège Pierre Vernier, le conseil municipal vote une subvention de 25 € par élève de Mérey participant aux divers voyages du collège Ste-Marie.

#### **13 – Informations diverses :**

L'opération « Brioches » aura lieu du 2 avril au 5 avril inclus.

Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 45.